CONSEIL DE QUARTIER
LORETTEVILLE

Mon quartier,
J'y vis, j'y vois!

Procès-verbal

Deuxième séance de l'année 2016, assemblée ordinaire du Conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 1er mars 2016, à 19 h 15, dans la salle RC15 de l'Édifice Denis-Giguère, 305, rue Racine, à Québec.

Étaient présent(e) s :

Madame Anne Baril (arrivée à 19 h 25)	Présidente
Madame Lucette Bouchard	Vice-présidente
Monsieur Guy Dombrowski	Trésorier
Madame Véronique Meloche	Secrétaire
Monsieur Michel Champoux	Administrateur
Madame Marie-Claude Gravel	Administratrice
Monsieur André Bilodeau	Administrateur

Étaient également présent(e) s :

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal du district de Loretteville Des Châtels
Monsieur Xavier Mercier-Méthé	Conseiller en consultations publiques, arrondissement de la Haute-Saint-Charles
Monsieur Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme
Madame Pascale Gagné	Secrétaire de soutien

QUORUM

Il y a quorum. Outre les personnes mentionnées précédemment, 23 citoyens participent à la rencontre.

Projet d'ordre du jour

16-02-01 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

16-02-02 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

16-02-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2016

16-02-04 Dossier spécifique :

1. Sécurité routière sur la rue Verret

16-02-05 **Consultation publique et demande d'option :**

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 63225Ha, 63233Ha, 63234Ha, 63238Ha, 63239Ha, R.C.A.6V.Q. 181

16-02-06 Tableau de suivi des résolutions adoptées par le CA

16-02-07 Période réservée au conseiller municipal

16-02-08 Période de questions du public

16-02-09 Fonctionnement du conseil

1. Correspondance
    - Courriel de monsieur Paul-André Plante
    - Zip (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et de Chaudière-Appalaches : vidéo et communiqué de presse reçus par courriel
    - Lettre reçue de la directrice d'arrondissement
2. Trésorerie

16-02-10 Divers

16-02-11 Levée de l'assemblée, mot de clôture et rappel de la prochaine réunion

16-02-01 Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Monsieur Michel Champoux ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il informe l'assemblée qu'il présidera la rencontre jusqu'à l'arrivée de madame Baril.

La séance est donc ouverte à 19 h 21.

16-02-02 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Monsieur Champoux passe en revue l'ordre du jour de la deuxième séance et demande l'ajout d'un sujet au point Varia, soit : Conférence au cours de l'assemblée générale annuelle 2016. Par le fait même, monsieur Xavier Mercier-Méthé demande l'ajout du sujet : Désignation d'un président d'élection à l'assemblée générale annuelle à ce même point.

Sur proposition de monsieur André Bilodeau dûment appuyé par madame Véronique Meloche, l'ordre du jour est adopté avec l'ajout des deux sujets au point Varia.

16-02-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 2 février 2016

À la lecture du procès-verbal de la séance du 2 février 2016, monsieur Champoux demande d'insérer au procès-verbal les attendus de la résolution 16-CA-02 discutés au point numéro 16-01-04.

Sur proposition de monsieur André Bilodeau, dûment appuyé par madame Lucette Bouchard, le procès-verbal de la première séance du 2 février 2016 est adopté à l'unanimité.

16-02-04 Dossier spécifique

1- Sécurité à l'intersection de la rue Verret et Arthur-Dion

Le conseil de quartier avait déjà adopté deux résolutions en lien avec des problématiques de sécurité routière au droit de cette intersection et sur la rue Arthur-Dion.

Un nouveau projet de résolution a été préparé en regard du dossier susmentionné afin de demander à la Ville de recenser les accidents routiers à cette intersection.

Le projet de résolution 16-CA-04 est lu devant l'assemblée.

Après discussion, il est proposé par madame Lucette Bouchard d'insérer les modifications suivantes :

- mention des résolutions 15-CA-13 et 15-CA-14 au lieu de 15-CA-12 et 15-CA-13;

- modification de la séquence du numéro de résolution : 16-CA-04 au lieu de CA-16-04).

Un ajustement sera fait au troisième paragraphe : au droit de…

À la suite d'une suggestion de madame Anne Baril, un attendu sera ajouté à l'effet que la problématique survient surtout en direction Est.

On rappellera aussi les améliorations qui ont été réalisées à la suite de la transmission des deux premières résolutions portant sur ce dossier.

Il est proposé par madame Marie-Claude Gravel et appuyé par Véronique Meloche que le conseil de quartier demande à ce que la Ville vérifie les statistiques d'accident à cette intersection afin d'être assurée que les préoccupations du conseil de quartier en regard de la sécurité routière soient officiellement fondées ou non. S'il s'avérait que les statistiques d'accident sont importantes que la Ville fasse les analyses complémentaires afin de cibler les mesures de mitigation nécessaire pour améliorer la sécurité routière.

Monsieur Raymond Dion mentionne que lors d'une consultation de l'année dernière qui concernait la rue Arthur-Dion, la problématique avait été soulevée. Ainsi, le stationnement est maintenant interdit du côté sud. De plus, une dizaine d'heures de surveillance policière a été faite : une bonne récolte d'amendes est soulignée. Monsieur Dion dit que c'est une intersection « *accidentogène* ». Il y a beaucoup de conducteurs qui font des arrêts à l'américaine à cette intersection.

16-02-05 Consultation publique et demande d'option :

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles sur l'urbanisme relativement aux zones 63225Ha, 63233Ha, 63234Ha, 63238Ha, 63239Ha, R.C.A.6V.Q. 181

Début à 19 h 38.

Monsieur Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme, présente le projet de règlement.

Il y a 23 citoyens présents lors de la consultation.

Monsieur Xavier Mercier-Méthé explique le processus de consultation publique et l'objectif de la consultation qui est de faire une recommandation au Conseil d'arrondissement concernant un projet de règlement. Un avis de consultation a été publié dans les journaux et un dépliant explicatif a été distribué aux propriétés touchées par le projet de modification du règlement.

La consultation se fera en trois parties :

- la présentation du dossier;
- une période de commentaires et de questions du public;
- les délibérations du conseil d'administration et la recommandation.

Aux termes des discussions, le conseil d'administration s'est dit favorable au projet de règlement, en émettant toutefois une réserve sur une des dispositions du projet de règlement (option 3).

Résolution 16-CA-05

SUR PROPOSITION DE VÉRONIQUE MELOCHE DÛMENT APPUYÉE PAR LUCETTE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ par le conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de règlement R.C.A.6V.Q. 181 à la réserve suivante : que soit reconsidérée la disposition visant l'agrandissement de la zone 63220Ha à même la zone 63225Ha afin que les lots impactés par cette disposition demeurent assujettis au PIIA et aux normes de lotissement prévues pour la zone 63225Ha.

Pour la synthèse des questions et des commentaires, voir le rapport de consultation publique en annexe.

16-02-06 Tableau de suivi des résolutions adoptées par le CA

La reprise de la rencontre du CA débute à 21 h 04.

Tous les éléments nouveaux (surlignés en jaune dans le tableau) sont passés en revue.

Deux mentions particulières ressorties :

- Résolution CA-15-25 (Pétition – besoins en infrastructures de baseball) : une lettre a été reçue de la part de la directrice de l'Arrondissement, madame Isabelle Dubois, et sera aussi discuté au point Correspondance.

- Problématique du transport en commun, dossier Métrobus : il n'y a pas de démarche entreprise. Monsieur Champoux va transmettre aux membres du conseil d'administration la résolution faite par le Conseil de quartier de Val-Bélair sur ce dossier.

16-02-07 Période réservée au conseiller municipal

Monsieur Raymond Dion va tenter de savoir pourquoi la résolution 15-CA-22 avec les besoins ciblés du conseil de quartier dans le cadre du Plan directeur des réseaux cyclables n'a pas été prise en compte par la Ville.

16-02-08 Période de questions du public

Aucune question du public.

16-02-09 Fonctionnement du conseil

1. Correspondances

- **Courriel de monsieur Paul-André Plante (14 février 2016)**

  Madame Baril demande à monsieur Plante de la tenir informée de tout développement dans le dossier. Celui-ci a reçu un accusé réception d'Hydro-Québec.

- **Zip (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et de Chaudière-Appalaches : vidéo et communiqué de presse reçus par courriel**

  Il y a mention des correspondances reçues à ce sujet.

- **Lettre reçue de la directrice de l'Arrondissement**

  Madame Baril informe le conseil que madame Isabelle Dubois a donné un suivi à la résolution concernant les améliorations demandées aux infrastructures de baseball. Il est mentionné qu'il serait important d'avoir un retour plus précis de ce qui sera réalisé cette année. Une correspondance en ce sens sera transmise par la présidente.

2. Trésorerie

Il y a actuellement 345,10 $ en banque, mais des dépenses sont à venir, dont un montant de 100 $ est à remettre à madame Pascale Gagné pour la rédaction du procès-verbal du 1er février 2016 et la mise en page de résolutions. De plus, un montant de 22,56 $ doit être remis à monsieur Champoux concernant son déplacement et sa participation à la Table de concertation Pont.

Résolution 16-CA-06
Il est proposé par madame Marie-Claude Gravel et appuyé par madame Véronique Meloche d'autoriser le paiement de 22,56 $ à monsieur Champoux.

Adopté à l'unanimité.

16-02-10 Varia

Conférence au cours de l'assemblée générale annuelle 2016

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 5 avril 2016. Une conférence faite par un membre de la Table de concertation Pont est proposée pour cette rencontre.

Désignation d'un président d'élection à l'assemblée générale annuelle

Résolution 16-CA-07
Il est proposé par monsieur Michel Champoux, appuyé par madame Véronique Meloche de désigner monsieur Xavier Mercier-Méthé à titre de président d'élection lors de l'assemblée générale annuelle du 5 avril prochain.

Adopté à l'unanimité.

16-02-11 Levée de l'assemblée, mot de clôture et rappel de la prochaine réunion

L'ordre du jour étant terminé, la présidente lève la séance à 21 h 36 et invite le public à participer à l'assemblée générale annuelle du Conseil de quartier de Loretteville, le mardi 5 avril 2016.

Note : le tableau de suivi des résolutions déposé à la réunion fait partie intégrante du procès-verbal ainsi que les documents déposés.

Annexe 1 :
Projets de résolution (16-CA-04 et 16-CA-05 (voir rapport de consultation)
Annexe 2 :
Tableau de suivi des résolutions
Annexe 3 :
Correspondances

- Zip (Zone d'intervention prioritaire) de Québec et de Chaudière-Appalaches : vidéo et communiqué de presse reçus par courriel (12 février 2016)
- Lettre reçue de la directrice d'Arrondissement (24 février 2016)

Anne Baril Présidente	Véronique Meloche Secrétaire